

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil régional des Pays de la Loire.
Correspondant : Mme BODET Agnès, Région des Pays de la Loire, 1 rue de la Loire 44966 Nantes Cedex 9, tél. : 02-28-20-58-38, télécopieur : 02-28-20-50-27 adresse internet: <https://www.paysdelaloire.fr> .
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art au titre du 1% artistique dans le cadre de la construction du lycée polyvalent de Nort sur Erdre (44).

Catégorie de services : 26.

CPV - Objet principal : 92312240.

Lieu d'exécution : Code NUTS : -FRG01.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Le projet artistique est ouvert à toutes les formes et tous les supports qui s'inscrivent dans le champ des arts visuels, graphiques et numériques. Il se décline par une œuvre physique et pérenne.

Le montant de l'enveloppe réservée à l'obligation de décoration de la construction publique s'élève à 195 000 euro(s) (T.T.C.) dont le détail est précisé au règlement de la consultation

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art au titre du 1% artistique dans le cadre de la construction du lycée polyvalent de Nort sur Erdre (44).

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 17 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1^{er} janvier 2019.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : l'engagement de l'artiste ou de l'équipe d'artistes dans une démarche de création contemporaine ;

La compréhension des enjeux de la commande et la motivation du candidat pour y répondre ;

Les références du candidat et tous moyens permettant de mettre en valeur et d'accréditer sa capacité à mener un projet de cette envergure à son terme.

La prestation est réservée à une profession particulière.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Consultation ouverte aux artistes engagés dans une démarche professionnelle (décret n°2002-677 du 29 avril 2002).

Ils doivent pouvoir justifier d'une garantie professionnelle ou de leur numéro d'immatriculation (n° de SIRET, attestation Maison des artistes ou AGESEA ou équivalent pour le domaine d'activité concerné ou pour l'artiste étranger).

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : le candidat remet l'ensemble des documents précisés à l'article 7.1 du règlement de la consultation en deux exemplaires (un au format-papier, un sur support numérique). Il précise une adresse mail valide pour permettre des échanges électroniques entre le candidat unique ou le mandataire et le maître d'ouvrage au cours de la procédure (envoi du dossier de consultation aux candidats invités à présenter un projet, questions/réponses notamment).

Les candidats auxquels il sera envisagé d'envoyer une invitation à présenter un projet devront remettre dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de réception du courrier de demande les documents permettant de justifier ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 45 de

l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et précisés à l'article 3.6 du règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Quatre candidats au maximum seront invités à remettre un projet (procédure restreinte conforme au décret n°2002-677 du 29 avril 2002 relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques et précisant les conditions de passation des marchés ayant pour objet de satisfaire à cette obligation).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : autres.

Date limite de réception des candidatures : 15 mai 2018, à 13 heures.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DCSA-NORTSERDRE.

Renseignements complémentaires : Une indemnité de 5 000 euro(s) (T.T.C.) maximum sera versée aux candidats dont le projet n'aura pas été retenu.

Le maître de l'ouvrage pourra décider, sur proposition du comité artistique, de supprimer ou de réduire le montant de l'indemnité en cas d'insuffisance manifeste du projet présenté par un candidat.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Accès gratuit sous la référence DCSA-NORTSERDRE. Les renseignements complémentaires nécessaires à la préparation des dossiers de candidatures peuvent être demandés au plus tard le 2 mai 2018.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les candidatures sont remises prioritairement sous forme dématérialisée ou à défaut déposées ou envoyées (envoi par pli recommandé avec avis de réception) sous forme papier selon les dispositions du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 mars 2018.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Région des Pays de la Loire, service de la commande publique et de la stratégie d'achat, bureau c209.

1 rue de la Loire, 44966 Nantes Cedex 9, adresse internet : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr> .

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : A l'adresse ou les documents peuvent être obtenus.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : A l'adresse ou les documents peuvent être obtenus.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Région des pays de la Loire, service de la commande publique et de la stratégie d'achat.

1 rue de la Loire, 44966 Nantes Cedex 9, , tél. : 02-28-20-58-38, , courriel : demandedce@paysdelaloire.fr,
adresse internet : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr> .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette
44041 Nantes Cedex, tél. : 02-40-99-46-00, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, télécopieur : 02-40-99-46-58.

Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur régional délégué, médiation des entreprises 22 mail Pablo Picasso 44042 Nantes Cedex 1 adresse internet : <http://www.mediateur-des-entreprises.fr> .

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette 44041 Nantes Cedex, tél. : 02-40-99-46-00, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, télécopieur : 02-40-99-46-58.